



**Compte-rendu de la 88^e réunion publique
tenue le lundi 1^{er} juin 2009,
de 19h00 à, à l'école L'Étincelle, à Ste-Marie-St-Raphaël**



PRÉSENCES

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Josée Arseneau
Marcel Basque
Roger Boudreau
Annie Chiasson-Doiron
Line Collin
Gilles Gagné (à compter de 19h15)
Gilmond Larocque
Gérard Robichaud
Odette Robichaud
Rachel Savoie

ABSENCES

Marc-Alphonse Leclair (abs. non-motivée)

PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général
Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation
Gina Benoit St-Pierre, dir. services adm. & financiers
Carole Raymond, dir. ressources humaines

Absences

PUBLIC

(21) membres du public

Invitation au CPAÉ une demi-heure avant la réunion publique pour échanges

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique la raison pour laquelle le Conseil d'éducation invite les membres du CPAÉ une demi-heure avant la réunion publique, soit pour permettre d'échanger sur différents points. Elle invite les parents à exprimer leurs préoccupations ou autre. Une mère, madame Jackie Plourde prend la parole. Elle dit être prise par surprise, qu'elle n'a rien préparé, mais elle partage qu'elle est sur le CPAÉ depuis 2 ans. Madame Plourde est bénévole à l'école qui compte 180 élèves de la maternelle à la 8^e année. Six (6) parents du CPAÉ sont présents. Selon elle, les élèves ont une très belle école et ont aussi beaucoup d'activités. Elle dit : « nous, les membres du CPAÉ, nous faisons notre possible, et nous sommes sur une bonne voie. Nous n'avons rien à nous plaindre. Tout va bien et le CPAÉ travaille dans les règles. Le CPAÉ a comme projet d'ouvrir la bibliothèque au public une soirée par soir. Nous sommes contents de voir le CED ici, à l'école. Elle dit lire les comptes-rendus de chaque réunion publique du CED. Par rapport au récent budget, elle dit que la direction les a réunis pour leur expliquer les coupures qui seraient effectuées. C'est sûr que ce n'est pas plaisant, mais dans les petites écoles, on est habitués de se faire couper des choses. On est habitués, ça nous désole, mais on fait beaucoup avec peu. Les parents étaient surtout préoccupés par le transport des élèves parce qu'ils avaient entendu dire que tous les élèves s'en iraient en même temps et qu'il n'y aurait plus de transport pour les activités parascolaires. Il y a des jeunes qui ont besoin

d'activités sociales, et par les activités parascolaires, c'est souvent le seul moyen pour certains d'en faire. Elle demande si ce service est vraiment coupé. Elle ajoute : on va écouter et on va voir ce qu'on peut ajouter ».

La présidente la remercie et l'avise que le ministère de l'Éducation subit des compressions budgétaires au même titre que les autres Ministères. Elle explique aussi que c'est le District scolaire qui a géré la façon dont les coupures seraient effectuées, et demande à monsieur Giroux de donner plus de détails suite aux commentaires des parents.

Monsieur Giroux débute en disant qu'à sa connaissance, il y a plus de rumeurs que de coupures. Il avise les parents qu'il n'y a jamais eu de raisons de couper le périscolaire ou le parascolaire et que le transport scolaire est là pour rester. L'an prochain, les trajets d'autobus se feront comme ils se font cette année. Les priorités sont les élèves de maternelle 1^{re}, et 2^e années. La distance de 1.5 km de l'école s'applique pour les élèves du secondaire seulement et non les élèves du primaire. Madame Plourde remercie le directeur général pour les précisions et elle dit que c'est une inquiétude de moins pour eux.

La présidente informe les parents qu'une présentation portant sur la petite enfance va leur être faite, et demande à la conseillère Josée Arseneau de faire la présentation des personnes ressources.

Madame Josée présente Madame Ginette Basque et Madame Janice Duguay. Elle spécifie que la présentation résume une étude faite en 2007 sur la petite enfance de la Péninsule acadienne qui s'intitule « Comprendre la petite enfance de la Péninsule acadienne ».

Madame Ginette Basque débute la présentation en expliquant qu'une table de concertation de la petite enfance CEE de la Péninsule acadienne s'est penchée sur cette étude portant sur cinq (5) domaines de la petite enfance effectuée en 2007 par madame Rose-Marie Duguay, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Moncton. La table de concertation de la petite enfance CEE de la Péninsule acadienne est une initiative communautaire du programme provincial Communauté à l'écoute des enfants (CEE), du ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick.

Copie de la présentation faite sur Powerpoint est remise à tous les conseillers et conseillères. Les présentatrices font la mise en contexte du projet, identifient les membres de la Table de concertation et continuent en énumérant les préoccupations actuelles qui sont :

- le taux de décrochage élevé dans la Péninsule acadienne;
- le taux d'expulsion des jeunes en hausse et de plus en plus jeunes (dès la maternelle)
- l'augmentation des problèmes de comportement dans nos écoles;
- le sentiment d'insécurité de nos jeunes dans nos écoles.

Mesdames Basque et Duguay expliquent les buts de l'étude et ce que l'étude démontre, dont, entre autres, le domaine de la maturité affective qui affiche le moins de progrès, alors que le domaine du développement langagier et cognitif affiche le plus grand progrès.

Voici les préoccupations et recommandations ressorties :

Préoccupations	Recommandations
<p>Enseignants de maternelle pourraient être mal outillées pour répondre à la diversité des besoins qui se dégagent de la présente recherche. Comment arriveront-elles à équilibrer les données de la recherche et les programmes d'études du MÉNB, sans oublier qu'elles doivent privilégier une approche ludique et développementale dans leur travail quotidien auprès des jeunes élèves? Comment arriveront-elles à répondre aux besoins de chaque enfant dans un tel contexte?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Que les programmes d'étude de la maternelle soient révisés et mis à jour pour harmoniser le développement des enfants, les résultats d'apprentissage à atteindre et les compétences à développer; ◆ Prévoir un perfectionnement professionnel qui agence les exigences des cinq (5) domaines de développement et celles du programme d'études du MÉNB, qui sont : le bien-être physique, le développement langagier et cognitif, les compétences sociales, les aptitudes à communiquer et connaissances générales et la maturité affective; ◆ Que le domaine des compétences sociales soit davantage encadré et fasse l'objet d'un enseignement planifié et systémique; ◆ Que les autorités scolaires mettent en place des programmes spécifiques pour aider les élèves qui ont manifesté des carences en compétences sociales; ◆ Que les parents, les intervenantes set les enseignantes soient informés de l'étyage nécessaire pour que les enfants apprennent à gérer leur stress et leurs émotions et pour les aider à exprimer leurs émotions de façon acceptable; ◆ Que les autorités scolaires mettent en place des programmes et des activités propres à aider les élèves qui manifestent des retards en maturité affective.

Une feuille est distribuée aux conseillers et conseillères énumérant les 5 sphères du développement (bien-être physique, développement langagier et cognitif, compétences sociales et aptitudes à communiquer et connaissances générales). Le rapport de recherche préparé par madame Rose-Marie Duguay est également remis.

Madame Duguay s'est référée à plusieurs livres du Dr Bruce Perry, auteur de différents livres portant sur des traumatismes au cerveau des enfants. Dr Perry a fait beaucoup de recherches sur le cerveau de l'enfant principalement.

Le portrait actuel de la Péninsule acadienne a été fait à partir de statistiques présentées par madame Nathalie Boivin-Gascon « Portrait lors du Forum du Mieux-être de la Péninsule acadienne, le 28 mars 2009 ».

Les recherches concluent toutes qu'il y a une relation étroite entre le jeu symbolique et l'alphabétisation.

Madame Basque termine en spécifiant que le but premier de leur présentation est de sensibiliser le District scolaire et le Conseil d'éducation pour mettre en place les meilleures pratiques afin que les tout-petits débutent bien leur parcours scolaire et puissent atteindre leur plein potentiel. Une autre étude sera faite dans 2 ans. Sur demande, madame Sonya Lanteigne du Centre de Développement de la Péninsule acadienne, peut fournir les documents.

La présidente du Conseil d'éducation, madame Odette Robichaud, remercie les présentatrices et dit avoir trouvé la présentation intéressante.

Selon la conseillère Josée Arseneau, il y a de l'information qui va encore plus loin et qui mériterait d'être partagée avec les membres du CED et le public.

Le conseiller Gérard Robichaud dit qu'un comité existe au niveau du Conseil d'éducation qui s'appelle Comité de réflexion sur l'école de demain. Selon lui, ce rapport devrait être étudié et décortiqué par ce comité pour mettre en place des moyens afin d'améliorer la situation.

La présidente demande aux membres du CPAÉ pour leurs commentaires. Madame Jackie Plourde répond que, comme mentionné dans la présentation, le CPAÉ de l'école L'Étincelle fait déjà des jeux avec les enfants et les enfants font beaucoup d'apprentissages à travers les activités organisées. Madame Jackie Plourde remercie et félicite les présentatrices. La présidente du Conseil d'éducation, madame Odette Robichaud, remercie mesdames Duguay et Basque et procède à l'ouverture de la réunion publique du Conseil d'éducation.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Madame Odette Robichaud, présidente, ouvre la réunion à 19h30, et explique que la réunion débute un peu plus tard que prévu dû à une présentation faite sur la Petite enfance avant la réunion. Elle souhaite la bienvenue aux membres du public, et explique le déroulement de la réunion en rappelant aux parents qu'ils auront droit de parole au point 13 de l'ordre du jour « Parole au public ». Elle profite de l'occasion pour remercier les parents d'être venus en grand nombre, et invite la conseillère Arseneau à lire, comme convenu, la mission du Conseil d'éducation du District 9.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES

Un (1) conseiller est absent sans avoir motivé son absence.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-460 **Proposé par Gérard Robichaud et dûment appuyé de Josée Arseneau, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec modification et ajouts des points suivants : 9.1, ajouter transport scolaire, 9.2, ajouter budget 2009-2010, ajouter 7.4-Congrès et AGA de la FNCSF, 10.2-Congrès et AGA de la FCENB, 10.3-Cotisation annuelle à la FCENB, 10.4-Contribution du CED au Prix de reconnaissance de la FCÉNBB et 10.5-Écoles communautaires.**

Proposition adoptée à l'unanimité

89^e RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 9 DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

Le lundi 1^{er} juin 2009, à 19h00, à l'école L'Étincelle, au 70, rue de l'Église, Ste-Marie-St-Raphaël

ORDRE DU JOUR

- 19h00
1. **Ouverture de la réunion**
 2. **Vérification du quorum et des absences**
 3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 4. **Présentation «Extrait d'un spectacle « L'Acadie vue par ses enfants »**
Personnes-ressources : M. Pierre McGraw, enseignant, et Mme Jackie Plourde, membres du CPAÉ
 5. **Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 4 mai 2009**
 6. **Questions découlant du procès-verbal du 4 mai 2009**
 - 6.1 Rappel – Journée de travail avec Léon Richard – 6 juin 2009
 7. **Correspondance**
 - 7.1 Lettre de M. Roger Doucet – 9 avril 2009 (Semaine provinciale de la fierté française)
 - 7.2 Demande de financement – AFPNB
 - 7.3 Cotisation annuelle à la FNCSF
 - 7.4 Congrès et Assemblée générale annuelle de la FNCSF
 8. **Rapports**
 - 8.1 Rapport de la direction générale
 - 8.2 Rapport de la présidente
 - 8.3 Rapport du comité « Prix d'excellence en enseignement »
- PAUSE-SANTÉ
9. **Politiques**
 - 9.1 - Rapport financier du District 2008-2009 (excédent)
 - Plan de dépenses révisé 2008-2009 (surplus) (incluant le transport scolaire)
 - 9.2 - Budget du CED 2008-2009 et présentation du budget 2009-2010
 10. **Affaires nouvelles**
 - 10.1 - Calendrier des réunions du CED 2009-2010
 - 10.2 - Congrès et AGA de la FCENB
 - 10.3 - Cotisation annuelle à la FCENB
 - 10.4 – Contribution du CED au Prix de reconnaissance de la FCÉNB
 - 10.5 - Écoles communautaires
 11. **Informations diverses**

Diverses publications dont : (Place au théâtre jeunesse à Caraquet; Un véritable héros? Les chauffeurs d'autobus craignent de faire les frais de compressions; Une mine d'or pour les élèves du NB; À la rescousse d'Acadieman; Des élèves de Tracadie Beach apprennent les rudiments de l'animation; Un beau cadeau pour les élèves de l'école La Villa des Amis; Dictée des Amériques : onze Néo-Brunswickois fiers d'avoir participé; La photo de la semaine; L'Acadie à l'Expo-sciences pancanadienne; Compressions : des choix difficiles dans les écoles; Financer les priorités; Herménégilde Chiasson invité par des jeunes de la Péninsule; Influences : une pièce par et pour les jeunes; L'uniforme à l'école; Saint-Léolin : l'école n'est pas en danger; Débat sur l'éducation au Téléjournal Acadie; Outré des compressions en éducation; Éducation : la tête de Kelly Lamrock réclamée; Saint-Léolin s'inquiète pour l'avenir de son école; La FJFNB veut solidifier sa base; Fonds Engagement jeunesse; Notre système éducatif sera affaibli; Le Centre scolaire communautaire La Fontaine remporte un concours; Les jeux régionaux de la Péninsule arrivent à grands pas; Transport interscolaire : des règles plus sévères; Paul Martin recommande d'investir dans la petite enfance; Des élections hâtives au NB?; Boys in Red : le jury délibère; CMA : les Richelieu organisent un concours pour les jeunes; Des élèves siègeront aux conseils d'éducation de districts; Parascolaire : les chauffeurs d'autobus veulent assurer le transport; Les jeunes ceci, les jeunes cela...; Des élèves du CSL La Fontaine reçoivent des livres; Engagement manqué pour les enfants; Étudiants au pouvoir; L'arrivée d'élèves au sein des conseils d'éducation est bien accueillie; SPORTS : Jeux de l'Acadie 2011 et 2010, ce sera Edmundston et Argyle; Finale des Jeux de l'Acadie : précision; Ça fourmillera de volleyeurs à Moncton; Un palmarès impressionnant pour Maxime Mallet; Volleyball : deux équipes de la Péninsule aux provinciaux; Breau, Godin et LeBlanc ont l'esprit sportif; Le ministre Albert souhaite améliorer la situation; Le problème se trouve dans es écoles; Le Nouveau-Brunswick veut surprendre; Minihandball mixte : La Source remporte le tournoi Patrice-Chiasson;)
 12. **Questions des membres du Conseil d'éducation**
 13. **Parole au public**
 14. **Levée de la réunion**

4. PRÉSENTATION « Extrait d'un spectacle « L'Acadie vue par ses enfants »

Personnes-ressources : M. Pierre McGraw, enseignant, et Mme Jackie Plourde, membre du CPAÉ de l'école L'Étincelle

Madame Odette Robichaud, présidente, invite les personnes ressources à venir faire leur présentation.

M. Pierre McGraw se présente et explique la raison pour laquelle l'idée d'un tel projet leur est venue. Étant donné que les activités pour le Congrès Mondial Acadien sont souvent préparées par localités, nous nous sommes aperçus qu'ici, avec les jeunes, il n'y avait rien qui se préparait. On a alors décidé qu'on allait monter un spectacle qui s'intitulerait « L'ACADIE VUE PAR SES ENFANTS ». Les élèves vont vous présenter ce soir, et pour une première fois devant un public, le début de la pièce seulement.

Mme Jackie Plourde explique la manière dont il a été décidé de monter le spectacle. Elle a eu cette idée : « On fait quelque chose pour le CMA ». Elle dit être allée voir monsieur Pierre McGraw, l'enseignant de musique à l'école L'Étincelle, et lui avoir dit : « On monte un spectacle avec les élèves pour le CMA ».

Monsieur McGraw informe le Conseil que sur tout le groupe d'élèves, seulement deux d'entre eux ont déjà chanté sur scène. Des talents ont été découverts. Cette pièce a permis aux élèves de connaître leur culture et à l'apprécier. Les élèves sont vraiment fiers de ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant. Les élèves présentent un extrait de la pièce et le public les applaudit chaleureusement. Madame Odette Robichaud, présidente, remercie du fond du cœur monsieur Pierre et madame Jackie, et dit croire, comme eux, qu'il est très important de bâtir et de léguer une fierté de leur culture acadienne à notre génération future. C'est, selon elle, très enrichissant et très valorisant pour ces élèves. C'est très bien.

Monsieur McGraw ajoute que le 12 juin, la pièce sera présentée aux élèves de l'école, et que le 19 juin, ce sera la première au public, et le District scolaire sera invité à y assister.

Madame Plourde ajoute que le District scolaire défraie pour avoir des artistes de partout, et qu'elle aimerait bien que le District accorde aux élèves de L'Étincelle d'aller présenter leur pièce aux autres écoles. Selon elle, il serait tout aussi intéressant pour les autres élèves de voir cette pièce. La présidente lui dit que ceci est un beau projet pour le CPAÉ.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 4 MAI 2009

01-06-461 **Proposé par Line Collin et dûment appuyé de Gilles Gagné, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 4 mai 2009 tel que présenté.**

Proposition adoptée à l'unanimité

6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2009

6.1 Journée de travail avec monsieur Léon Richard

Madame Odette rappelle la journée de travail avec Monsieur Léon Richard ce samedi 6 juin 2009, de 9h à 16h, au bureau du District scolaire.

7. CORRESPONDANCE

7.1 Lettre de M. Roger Doucet - 9 avril 2009

La présidente partage le contenu d'une lettre reçue du sous-ministre de l'Éducation, Roger Doucet, soulignant l'appui et la collaboration du District scolaire 9 dans l'organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture de la 20^e édition de la Semaine Provinciale de la Fierté Française.

7.2 Demande de financement - AFPNB

La présidente avise les membres qu'elle a reçu une demande d'appui financier de la directrice générale de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick. Le montant contribué servirait à aider à défrayer les dépenses des parents pour assister au Congrès des Parents 2009.

01-06-462 Proposé par Annie Chiasson-Doiron et appuyé de Gilmond Larocque, il est résolu qu'un montant de 500\$ soit versé à l'AFPNB pour venir en aide aux parents qui participeront au congrès annuel de l'AFPNB 2009.

Proposition adoptée à l'unanimité

7.3. Cotisation annuelle à la FNCSF

La présidente informe le Conseil de la réception du formulaire d'adhésion 2009-2010 à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. Le formulaire doit être complété et envoyé à Rachel Dion qui est responsable de recueillir l'information. La cotisation annuelle pour l'année scolaire 2009-2010 est de 2 826.¹⁰ \$ et est fait à partir du budget provincial.

01-06-463 Proposé par Roger Boudreau et appuyé de Annie Chiasson-Doiron, il est résolu que le formulaire d'adhésion complété et représentant un montant total de 2 826.¹⁰\$ pour adhérer à la FNCSF soit envoyé à madame Rachel Dion, tel que demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité

7.4 FNCSF - Congrès et AGA à Charlottetown

La présidente informe les conseillers et conseillères que le Congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones se tiendra du 22 au 24 octobre 2009, à Charlottetown. Madame Odette demande aux conseillers et conseillères qui, parmi eux, sont intéressé(e) d'y assister? Le directeur général rappelle aux conseillers que la présidente peut assister à quatre (4) réunions hors province durant son mandat, et que les conseillers peuvent assister à une (1) réunion hors province par mandat de 4 ans. Marcel Basque et Annie Chiasson-Doiron disent avoir participé l'an passé à Ottawa.

Monsieur Gilmond Larocque et monsieur Roger Boudreau sont intéressés d'y participer. Elsie vérifiera avec Marc-Alphonse Leclair et s'il est intéressé, il sera ajouté aux membres participants. Rachel Savoie et Line Collin seront substitués.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport de la direction générale

Monsieur Giroux fait rapport des activités du mois dernier.

1^{er} point : Le District scolaire doit appliquer des coupures de plus de 1 M \$. Les coupures seront effectuées en tentant de minimiser l'impact sur les élèves, mais aussi sur les emplois; À ce jour, il y a eu coupure au niveau des aides-bibliothécaires, des intervenants, des aides-enseignants, des enseignants (diminution représentant 12.5 ÉTP correspondant à la diminution d'un élève par salle de classe) et au niveau du transport scolaire en plus d'un petit montant sur des frais de déplacements.

2^e point : Les présidents et présidentes des CPAÉ ont été rencontrés le 20 mai dernier, au bureau du District scolaire. La réunion portait principalement sur les compressions budgétaires, et fut très satisfaisante. Les présidents et présidentes ont pu poser toutes les questions qu'ils désiraient.

3^e point : Préconsultations - Les CPAÉ des écoles Léandre-LeGresley, Le Maillon et La Rivière ont été rencontrés pour explorer la possibilité de fermer certaines écoles. Les rencontres ont été très positives et ont permis de mieux comprendre les positions respectives du District scolaire et des communautés concernées. Des rencontres publiques d'informations devraient avoir lieu à la mi-juin dans les communautés concernées. Si les parents décidaient de ne pas fermer les écoles, il n'y aurait pas de recommandation de faite au Conseil d'éducation.

4^e point : Le rapport sur le poste d'appariteur en sciences, dans les écoles primaires de Lamèque, Shippagan et St-Raphaël est très positif. Les commentaires du personnel enseignant sont très positifs et ce service est satisfaisant pour tout le monde.

5^e point : Approche PRIME par l'agente pédagogique en mathématiques : le modèle va se continuer en 8^e année. Ceci permet d'identifier très tôt où l'élève réussit bien et où sont les difficultés. Ainsi, il est possible d'intervenir très rapidement.

6^e point : Nomination de madame Marie-Josée Duguay au poste de direction adjointe à l'école Marie-Esther pour un mandat d'un an, par intérim.

7^e point : Nomination de madame Nicole T. Landry au poste d'agente pédagogique en sciences, sc. humaines, TIC, métiers et aux communications, à partir du 1^{er} juin 2009.

8^e point : Madame Lucienne Landry assurera la direction en intérim à l'école de Grande-Anse jusqu'au 19 juin prochain.

9^e point : Madame Maureen Chiasson occupera le poste de directrice adjointe à l'école Sr-St-Alexandre, en intérim, pour l'année scolaire 2009-2010.

10^e point : Visite du MÉNB à l'école communautaire Louis-Mailloux. Le directeur général demande au directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, de partager la rencontre. Monsieur Robert dit qu'en débutant, il a fallu attendre que les journalistes fassent les entrevues. Ensuite il y eut les présentations. On s'est alors dirigés dans une salle pour connaître l'historique. Des échanges entre monsieur Rino Lévesque et les invités ont été partagés. On s'est dirigés vers la classe verte de l'école pour y voir des technologies renouvelables. Par l'entremise du cours de menuiserie, on a vu différentes constructions qui ont été faites par les élèves. Il y eut des échanges et différents questionnements par rapport à des budgets, et il restait 20 minutes pour les projets. Selon monsieur Boudreau, beaucoup de temps consacré aux échanges, mais peu de temps pour visiter les beaux projets qui étaient présentés.

Pour la part de la présidente, elle dit trouver malheureux qu'elle n'ait pas reçu l'information du District. Selon madame Odette Robichaud, l'école communautaire est sûrement le moyen d'assurer notre avenir. L'école communautaire Louis-Mailloux est notre seule école communautaire, et c'était le moment où on ouvrait les portes à la communauté, et contrairement aux points de monsieur Robert Roy-Boudreau, elle dit avoir trouvé cette rencontre intéressante et que les échanges étaient enrichissants pour des personnes qui ne sont pas toujours dans le système d'éducation. Selon madame Odette, il faudra être aux aguets, et s'assurer d'être présents. Madame Odette dit avoir vu monsieur Claude Giroux une dizaine de minutes seulement, et qu'elle aurait aimé avoir la chance de le présenter. Le District scolaire n'a pas été identifié, selon elle, de façon spécifique, ni comment on reconnaît cette école, le personnel et les élèves. Si ça se reproduit, j'espère que nous ne serons pas invités par des gens de l'extérieur, dit la présidente.

La conseillère Josée Arseneau ajoute qu'elle se trouve inaperçue.

Monsieur Claude Giroux demande la parole pour spécifier simplement que cette organisation ne relevait pas du tout du District scolaire, mais bien du ministère de l'Éducation. La seule information qu'on reçoit, c'est la feuille qui demande les personnes choisies.

Pour répondre aux commentaires de monsieur Giroux, la conseillère Arseneau trouve inacceptable que les conseillers et conseillères scolaires n'aient pas été invités. Monsieur Giroux suggère au Conseil d'éducation d'envoyer un message au MÉNB leur faisant part de leur mécontentement du fait de n'avoir pas été invités.

Madame Odette Robichaud, présidente, veut rappeler au directeur général que c'est lui qui doit aviser le Conseil d'éducation, pas le MÉNB.

Le conseiller Gilles Gagné dit avoir été impressionné par la façon sympathique dont les visiteurs étaient abordés par les jeunes. Il dit avoir vu bien des personnes de l'extérieur. Pour ajouter à ce qui vient d'être dit, je ne pourrais pas concevoir que quelqu'un organise quelque chose dans nos écoles, sans qu'on le sache. De dire aussi que c'est le District scolaire qui est responsable, ce bout là m'achale puisque ce n'est pas le District qui avait organisé l'activité. C'est bien le « fun » une école dans la communauté, mais que des étrangers soient maîtres dans notre école, c'est autre chose. Pour être personnellement en contact avec des écoles communautaires du Nouveau-Brunswick, des directions d'école m'ont partagé être confuses à savoir à qui elles doivent soumettre des demandes. L'une d'entre elle se demande qui mène à son école et se demande pourquoi il y a du monde qui vient se mêler de leurs affaires. Je vous invite à vérifier avec Monsieur Alain Bissonnette pour connaître sa position.

La conseillère Annie Chiasson-Doiron suggère qu'il y ait plus d'informations sur le dossier des écoles communautaires.

La présidente répond à madame Chiasson-Doiron qu'elle est nouvelle et qu'elle ne connaît peut-être pas ce dossier, mais qu'elle peut s'assurer que les choix qui ont été faits ont été faits avec le District scolaire.

8.2 Rapport de la présidente du CED

La présidente présente son rapport d'activités.

- Forum provincial à Fredericton, en avril
- Réunion - Table de concertation sur l'inclusion scolaire
- Rencontre du CA de la FCENB, Gilmond et Gérard étaient présents. Une présentation a été faite par des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, et dit avoir été surprise par l'annonce du ministre de l'Éducation voulant amender la Loi pour qu'un étudiant soit membre du CED.
- On attend le rapport de Gino LeBlanc sur la consultation de la Commission de l'école francophone. La date de sortie du rapport n'est pas encore connue.
- Le prochain congrès de la FCÉNB se tient les 18 et 19 septembre prochains dans la région d'Edmundston.
- Comité de valorisation pour la Fédération - il fut suggéré de partager avec les CPAÉ

pour développer des moyens de pression afin de recevoir du financement au niveau des services scolaires.

-Prix de reconnaissance de la FCÉNB - La présidente se dit déçue que le Conseil d'éducation n'ait soumis le nom d'un conseiller. Trois (3) CED de districts scolaires sur cinq (5) avaient soumis le nom d'un conseiller. Pour défrayer les coûts du Prix remis, la FCÉNB demande que le coût soit divisé entre les cinq (5) districts scolaires francophones.

8.3 Rapport du comité « Prix d'excellence en enseignement »

Le comité, formé de Line Collin, Gilmond Larocque, Josée Arseneau et le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, s'est réuni le 26 mai dernier. Le nom d'une (1) personne parmi cinq (5) a été soumis au MÉNB. L'information demeure confidentielle jusqu'à la sortie de l'annonce officielle qui sera faite par le Ministre de l'Éducation.

9. POLITIQUES

9.1 Budget 2009-2010

Madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, présente le rapport financier 2008-2009 représentant un surplus budgétaire de 29 089.⁰⁰ \$ et le plan de dépenses du District scolaire au 31 mars 2009. Madame Gina explique que les districts peuvent conserver un surplus jusqu'à 100 000.⁰⁰ \$, ce qui veut dire qu'on peut reporter le montant de 29 089.⁰⁰ au budget de l'an prochain.

Madame Benoit St-Pierre avise les membres du public que le rapport d'activités du district scolaire sera placé sur le site Internet du District le mois prochain.

Suite à cette présentation, le conseiller Gérard Robichaud pense qu'il faudrait réagir, et faire part au Ministre de l'Éducation des répercussions des récentes compressions budgétaires. Concernant les coupures qui seront effectuées, le conseiller Gérard Robichaud demande au directeur général si le District va respecter la politique du Conseil concernant le transport scolaire. Selon M. Giroux, c'est la politique du Conseil qui sera respectée tant et aussi longtemps que le ministre n'apporte pas de changement au règlement sur le transport des élèves de la Loi sur l'éducation.

Ne serait-ce pas le temps pour le Conseil d'envoyer une lettre signée par la présidente décrivant les coupures et tous les effets que ça cause dans nos écoles, demande le conseiller Marcel Basque? Celui-ci dit croire que le CED devrait faire appel aux médias et déplorer ces coupures. Selon lui, il faut que ce soit sorti dans les médias. Il demande à la présidente s'il serait possible de faire cela?

La présidente ramène la recommandation que monsieur Gérard vient de faire, qu'il faut s'asseoir avec le ministre pour communiquer l'intention du Conseil, mais répond au conseiller Basque que si c'est la volonté du Conseil de faire préparer une lettre par la

présidente demandant une rencontre avec le ministre Lamrock et les députés au pouvoir pour ensuite la faire circuler à travers de madame Benoit, ou si vous êtes d'accord, à un niveau plus haut, c'est cela que le Conseil fera. Tout ce que ça peut faire, c'est de les éduquer au niveau des finances du District. La présidente informe le Conseil que le regroupement national des présidents a rencontré les présidences des CED individuellement pour que celles-ci puissent partager leurs préoccupations et expliquer la situation de chaque district et les manques à gagner. Comme conseil, si on a une situation différente des autres districts, il faudrait s'assurer que le ministre reçoive notre demande et selon la présidente, il serait plus représentatif si le Conseil était autour de la table.

Monsieur Marcel Basque explique la raison pour laquelle il pense que le Conseil devrait communiquer avec les médias, qui est, selon lui, dans le but d'informer les parents que le Conseil est concerné par les coupures. Il suggère que le Conseil demande une rencontre publique, et il dit penser que c'est important de dénoncer.

Selon la conseillère Josée Arseneau, c'est le CPAÉ de l'école qui devrait informer les parents de l'école des coupures à leur école, avec invitation au CED. C'est notre dernière réunion, et ce serait intéressant d'afficher notre position face à ces coupures, et c'est un moyen efficace de rejoindre la population en général.

La présidente demande au directeur général s'il a eu des entrevues avec les médias. Il répond dans l'affirmative, soit avec l'Acadie nouvelle, Radio Canada, L'Étoile de Dieppe.

Selon le conseiller Roger Boudreau, il faudrait sortir dans les médias, et la rencontre avec le ministre serait peut-être plus facile à avoir si c'est le Conseil seulement qu'il rencontre.

La présidente ajoute que ce sont nos réalités, et que c'est pareil dans les autres districts scolaires.

Ayant déjà eu une rencontre avec le ministre de l'Éducation et les ministres de la région à Caraquet, et ayant tenu de bonnes discussions, le conseiller Boudreau pense que ce serait un bon moment pour tenir un autre caucus. Il ajoute que ce sont les enfants qui vont payer pour ces coupures.

Finalement, les conseillers s'entendent pour qu'une lettre soit envoyée au ministre de l'éducation, par le Conseil d'éducation, signée par la présidente, lui faisant part des préoccupations du Conseil et l'invitant à une rencontre. Une fois cette rencontre organisée, les députés-ministres des circonscriptions de la Péninsule acadienne seront invités à se joindre à eux.

9.2 Budget du CED 2008-2009

Madame Gina Benoit St-Pierre présente le budget du Conseil d'éducation pour l'année 2008-2009.

Les conseillers ont aussi reçu les prévisions budgétaires du Conseil d'éducation pour l'an prochain. Le document présenté sera sur le portail dès demain.

01-06-464 **Proposé par Gérard Robichaud et dûment appuyé de Line Collin, il est résolu que le budget 2009-2010 du CED soit accepté tel que présenté.**

Proposition adoptée à l'unanimité

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Calendrier des réunions du CED 2009-2010

01-06-465 **Proposé par Gilmond Larcoque et dûment appuyé de Marcel Basque, il est résolu que le calendrier des réunions du Conseil d'éducation pour l'année scolaire 2009-2010 soit accepté tel que présenté.**

Proposition adoptée à l'unanimité

10.2 Congrès et AGA de la FCENB les 18 et 19 septembre 2009, -Edmundston

01-06-466 **Proposé par Marcel Basque et appuyé de Gérard Robichaud, il est résolu que les cinq (5) délégués votants à l'assemblée générale annuelle de la FCENB soient : Marcel Basque, Gilmond Larocque, Gérard Robichaud, Josée Arseneau et Annie Chiasson-Doiron, et que les frais d'inscription de 500\$ par personne soient défrayés à partir du budget du Conseil d'éducation. Monsieur Roger Boudreau sera substitut.**

Proposition adoptée à l'unanimité

10.3 Cotisation annuelle à la FCENB - Facture à défrayer de 3 000\$

01-06-467 **Proposé par Marcel Basque et appuyé de Rachel Savoie, il est résolu que le Conseil d'éducation paie la cotisation annuelle au montant de 3 000\$ à la Fédération des Conseils d'Éducation du Nouveau-Brunswick.**

Proposition adoptée à l'unanimité

10.4 Prix de la FCÉNB -Cotisation au montant de 200\$ par District

01-06-468 **Proposé par Roger Boudreau et appuyé de Gérard Robichaud, il est résolu que le Conseil d'éducation cotise le montant de 200\$ à la FCÉNB pour contribuer au coût du Prix de reconnaissance de la FCÉNB.**

Proposition adoptée à l'unanimité

10.5 Écoles communautaires

La présidente avise les conseillers et conseillères que chaque District scolaire avait à choisir une personne de leur district pour représenter son district à la rencontre avec l'UNESCO, réunion qui se tient à Fredericton le mercredi 3 juin prochain, pendant laquelle un protocole d'entente avec la province doit être signé. Selon la présidente, monsieur Philip Chiasson aurait demandé pour assister à cette réunion qui se tient à Fredericton le mercredi 3 juin prochain. Sa demande a été refusée par le District scolaire, et madame Odette Robichaud tient à souligner que l'école Louis-Mailloux où Monsieur Chiasson est directeur est la seule école secondaire communautaire de la province. La présidente ajoute qu'il y aura beaucoup de personnes de la nationalité qui seront présentes à cette réunion. Selon elle, le District scolaire 9 est le seul district scolaire à avoir une école secondaire communautaire dans la province, et étant donné que M. Chiasson est le directeur de cette école, il serait, selon la présidente, de mise que Monsieur Chiasson participe à cette rencontre.

Une proposition est faite par Roger Boudreau et est appuyée de Line Collin pour que le District scolaire permette la participation de monsieur Philip Chiasson à la rencontre avec l'Unesco en tant que directeur de l'école. (Cette proposition n'a pas été votée - voir les discussions qui suivent.)

Le conseiller Basque ne pense pas qu'une proposition semblable peut être faite. D'après lui, il faudrait commencer par connaître la raison pour laquelle la demande pour libérer monsieur Philip a été refusée.

Monsieur Giroux dit que le District croit plus pertinent d'avoir la direction de l'école dans son école à la fin juin, en période d'examen, qu'à une rencontre à l'extérieur de son école.

La présidente dit que ce n'est pas la raison qui a été donnée. Selon elle, la raison pour laquelle la demande de Monsieur Chiasson n'a pas été acceptée est parce qu'il s'était trop absenté souvent de l'école.

Le directeur de l'éducation, Monsieur Robert Roy-Boudreau, informe la présidente que la réponse a été donnée à monsieur Rino Lévesque du MÉNB qui est la personne qui a fait la demande au District afin de libérer M. Chiasson de ses tâches habituelles, et que ce n'est pas la raison qui a été donnée. Monsieur Roy-Boudreau ajoute qu'il peut lire le courriel qui a été envoyé expliquant la raison, ce qu'il fait.

La présidente lui dit que ce n'est pas ce qui a été écrit, et qu'elle a copie du courriel qui a été envoyé.

La conseillère Josée Arseneau dit qu'elle entend beaucoup de négativité dans les écoles qu'elle représente, et qu'elle s'attend de défendre les demandes qu'elle a de ses écoles.

Le conseiller Gilles Gagné dit : Le directeur général dit qu'il a tout simplement été dit à M. Chiasson que ce serait préférable qu'il soit à l'école étant donné que c'est la fin de l'année scolaire. C'est à lui, au directeur général, que revient la décision, pas au Conseil.

La présidente demande à monsieur Gagné s'il est sincère. Les conseillers Marcel Basque et Gilles Gagné disent tous les deux croire réellement que le Conseil est dans la cuisine. Selon le conseiller Basque, ce dossier ne devrait même pas être débattu dans une réunion publique. Le Conseil ne s'est pas encore penché sur les écoles communautaires, et en voulant faire une proposition pour la participation de monsieur Philip Chiasson à la rencontre avec l'UNESCO, ceci veut dire que vous, madame la présidente, envisagez que nous, le Conseil, allons aller vers la direction des écoles communautaires accréditées, sans qu'on ne se soit encore penché, comme Conseil, sur ce sujet.

La conseillère Annie Chiasson-Doiron dit qu'elle aimerait comprendre un peu plus le dossier des écoles communautaires, qu'elle sait qu'elle est nouvelle, mais trouve qu'il lui manque un peu d'informations sur ce sujet.

Monsieur Giroux donne en exemple, comme information au Conseil d'éducation, que ça fait déjà des années que toutes les écoles du District 5 de Campbellton sont communautaires. La direction générale de ce District a pris l'initiative, de faire de toutes les écoles du District 5, des écoles communautaires avec différents partenaires et entreprises locales. Ils ont des agents communautaires. Seulement quelques unes sont communautaires accréditées, tandis que toutes les autres écoles sont communautaires, sans l'appui du MÉNB.

La présidente dit que ça ne fait pas des années, que c'est depuis un an à peine.

Monsieur Giroux dit avoir discuté au mois d'août dernier avec madame Martine Thériault, agente pédagogique au District scolaire 9, concernant les écoles communautaires accréditées, et selon Monsieur Giroux, c'est une question de marketing pour valider un concept.

Pour mettre un terme à la discussion, le directeur général avise le Conseil d'éducation qu'il permettra à Monsieur Chiasson d'assister à la rencontre avec l'UNESCO. Par contre, il considère qu'une direction qui n'est pas d'accord avec la décision de son superviseur suite à une demande de participation à une rencontre, devrait en discuter avec son superviseur en premier lieu.

La présidente s'adresse au directeur général lui ordonnant : N'allez pas parler à la direction pour lui dire qu'il a trop parlé. Que je ne sache pas que vous lui disiez qu'il a trop parlé pour ne pas décourager les personnes de parler à l'avenir. La présidente donne également l'ordre à la secrétaire qui prend les notes, Elsie, de tenir en note la proposition qui a été faite et de tenir en note que Monsieur Giroux a décidé qu'il accepterait la participation de monsieur Philip Chiasson à l'UNESCO.

La présidente spécifie que ces écoles sont financées par le MÉNB.

11. INFORMATIONS DIVERSES

Une copie de diverses publications récentes est remise aux membres pour leur information.

12. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Aucune question de la part des conseillers

13. PAROLE AU PUBLIC

La présidente invite les membres du public à prendre parole.

13.1 Un membre du public, monsieur Desrosiers, veut s'informer sur une lettre envoyée au ministre Lamrock concernant la fermeture de 2 écoles. Il demande si deux (2) écoles ont été mentionnées dans cette lettre.

Le directeur général répond qu'une politique du Conseil d'éducation veut qu'on avise le ministre d'une fermeture possible, et que le nom des écoles a été donné de même que le nom des écoles d'accueil.

13.2 Un monsieur de la région de St-Léolin veut savoir comment le nom de l'école Le Maillon est ressorti et pourquoi le nom de cette école s'est retrouvé dans cette lettre. Il dit être concerné par le fait qu'il y aura une direction pour deux (2) écoles. Il partage que les communautés, c'est important, et il demande au Conseil d'éducation et au District scolaire de penser aux enfants et aux communautés, de ne pas penser trop à l'argent.

13.3 Monsieur Ola Benoit félicite madame Jackie pour la pièce musicale présentée et lui dit qu'elle serait la bienvenue à l'école La Source pour faire cette présentation. Il supporte la présentation sur la petite enfance.

Monsieur Benoit ajoute que dans la région de Tracadie, les parents sont un peu déçus des réactions du CED versus les coupures. Selon Monsieur Benoit, la présidente, madame Odette Robichaud, devrait envoyer une lettre aux présidents et présidentes des CPAÉ de toutes les écoles donnant la position du Conseil sur les coupures. C'est important que les parents disent tous la même histoire.

Pour finir avec une pensée, Monsieur Benoit invite les membres à visiter le site du Gouvernement du Nouveau-Brunswick, de cliquer sur Éducation et de regarder à droite ou c'est noté « Les enfants au premier plan ». Selon lui, on va à l'encontre de ce qui est écrit.

13.4 Un autre membre du public, Monsieur Battah, se questionne au niveau de la majorité des voteurs (50 +1), il demande qui, parmi les parents, c'est-à-dire quels parents d'élèves de quels niveaux seraient ciblés pour les votes. Il veut aussi connaître la raison pour laquelle c'est l'école Le Maillon qui a été ciblée et non l'école Léandre-LeGresley.

La présidente remercie les parents de leurs questions et commentaires, les informant que le suivi à leurs questions serait fait, et que les réponses seraient données à la prochaine réunion publique.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion se termine à 22h20.

Odette Robichaud, présidente

Claude Giroux, secrétaire du Conseil